

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-392/SG/FP portant régularisation de la situation administrative d'un contrôleur stagiaire du Cadre territorial des Postes et Télécommunications.

n° 71-392/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
15 mars 1971

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1971

Date du numéro
10 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 70-737/SG/FP du: 19 juin 1970 est annulée. M. Oueadi Mahmoud. Ibrahim, agent d'exploitation de 2e classe, 3° échelon, du corps territorial des Postes et Télécommunications, est nommé à titre exceptionnel, contrôleur stagiaire pour compter du 27 octobre 1969, date à laquelle il a été autorisé à suivre les cours professionnels de contrôleur au Centre supérieur des Postes et Télécommunications d'outre-mer de Toulouse. M. Ouadi Mahmoud Ibrahim est titularisé dans son emploi et nommé contrôleur de 2° classe, 1° échelon, du cadre territorial des Postes et Télécommunications pour compter du 27 octobre 1970 avec une ancienneté de stage conservée de un an.